

✉ 23 rue Lambert
68100 Mulhouse

☎ **Tél :** 03 89 59 50 99

✉ **Mail - Site**
aldasec@aldalsace.org
www.aldalsace.org

👤 **Contact :** Djamila SONZOGNI
(Présidente), Fabrice
DHUME (Secrétaire),
Jacqueline GIRARDAT



ALDA

Association de lutte contre les discriminations Alsace

Créée en juin 2005, l'Association de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité des Droits en Alsace a pour but de lutter contre les discriminations. Par ses actions, elle souhaite une meilleure prise en compte de la question des discriminations par les pouvoirs publics et les institutions et la mise en place de réponses concrètes.

→ Missions générales

- ▶ Lutte contre toutes les formes de discriminations dans les différents domaines de la vie quotidienne
- ▶ Sensibiliser, informer et former
- ▶ Faire appliquer et respecter le droit
- ▶ Interpeller les pouvoirs publics sur cette question
- ▶ Accompagner les personnes qui ont subi des discriminations

→ Champs de compétences en matière de discriminations

- ▶ L'ensemble des discriminations reconnues par la loi
- ▶ Tous les domaines de la vie quotidienne : Emploi, Logement, Santé, Education, Accès aux biens et aux services (par exemple : accès aux loisirs, aux services publics, aux services bancaires...).

→ Modes d'intervention

- ▶ **Informer, Orienter**
 - ▶ Informer généralement sur les discriminations
 - ▶ Informer la personne sur ses droits, les procédures et recours possibles dans sa situation
 - ▶ Orienter vers la structure (association, syndicat ou autre) la plus adaptée à la demande de la personne
 - ▶ Orienter vers des avocats pour un conseil juridique spécialisé ou pour une action en justice (par exemple : recours au Conseil des prud'hommes)
- ▶ **Proposer une médiation sociale** entre les personnes et l'employeur mis en cause pour
 - ▶ nouer un dialogue
 - ▶ trouver une solution alternative avant l'action en justice
 - ▶ rappeler la loi à l'employeur
- ▶ **Accompagner juridiquement**
 - ▶ Aide à saisir les autorités compétentes (par exemple : tribunaux, HALDE, Inspection du travail, Procureur de la République ...) c'est-à-dire aider les personnes à reformuler leur question en terme de droits, les aider à qualifier les faits et les aider à rédiger un courrier (par une activité d'écrivain public ou par l'orientation vers des écrivains publics)
 - ▶ Aider à la constitution du dossier dans le cadre de la procédure engagée pour rassembler l'ensemble des pièces, pour rassembler les preuves (par exemple : témoignage, certificats...) et pour aider à la

constitution de la preuve (par exemple par la méthode du testing)

- ▶ Accompagner tout au long des démarches juridiques et administratives (relais avec l'avocat, préparation et accompagnement aux entretiens et/ou aux audiences en cas de médiation ou de procès...)
- ▶ Se constituer partie civile
- ▶ Saisir la Halde au nom de l'association

▶ **Conseil et orientation** en complément du travail sur les faits de discrimination, afin d'essayer de résoudre les situations bloquées par la discrimination (logement, emploi, etc.)

→ Zone géographique d'intervention

- ▶ Alsace

→ Qui peut prendre contact ?

- ▶ Tout public

→ Comment prendre contact ?

- ▶ Par téléphone, mail ou courrier
- ▶ Accueil du public pour une prise de rendez-vous tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le lundi après-midi et le mercredi
- ▶ Permanences (avec ou sans rendez-vous) :
 - Mulhouse** : tous les premiers et troisièmes jeudis du mois de 14h à 18h, dans les locaux de l'association
 - Colmar** : tous les premiers lundis du mois de 8h à 12h00, à la Maison des associations, 6 route d'Ingersheim
 - Strasbourg** : tous les troisièmes lundis du mois de 12h à 16h00, à la Maison des associations, 1a place des Orphelins

→ A quelles conditions ?

- ▶ Intervention gratuite

→ Autres types d'intervention sur les discriminations

- ▶ Action de prévention et de sensibilisation
- ▶ Accompagnement et soutien à la médiatisation ou à la politisation des dossiers, selon le souhait des personnes et la pertinence des situations
- ▶ Formation sur le droit et la législation anti-discrimination, sur les politiques publiques de lutte contre les discriminations, sur l'action contre la discrimination
- ▶ Interventions publiques de sensibilisation
- ▶ Séminaires de travail (sur invitation) sur l'action publique contre la discrimination ou sur les cadres de politique publique et sur le Droit
- ▶ Travail en réseau avec d'autres associations au niveau national
- ▶ Publications